4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 26/06/2025

Page: 1/6

Date: 05/06/2025

tenue sous la présidence de Monsieur DHERS, assisté(e) de Monsieur BOUTOT et Madame JORDAN-SELVA, Conseillers En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public Madame HIRSCHNER, Greffière

01)	DOSSIER N° 2500897	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Retrait de l'attestation de demandeur d'asile + Q0 arrêté du 11/10/2024	OTF avec délai + pays de destination + interdiction de retour sur le terrtioire frnaçais d'une durée d'un an -
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame G	Maître PIERRE Carole
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
02)	DOSSIER N° 2501335	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
itre de l'affaire	Arrêté du 24 octobre 2024 portant obligation de q	uitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et prononçant une interdiction de retour.
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur K	Maître KONÉ Siaka (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
03)	DOSSIER N° 2501338	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Arrêté du 22 janvier 2025 portant refus de séjour	assorti de l'obligation de quitter le territoire français avec délai et fixant le pays de destination.
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître BOURCHENIN Bruno
Défendeur		

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 26/06/2025

Page: 2/6

Date: 05/06/2025

04)	DOSSIER N° 2404832	RAPPORTEUR:	Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour - décision implicite		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Madame B	SELARL AXIO A	/OCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE		
05)	DOSSIER N° 2501367	RAPPORTEURE:	Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Décision du 22 janvier 2025 portant refus de délivrance d'un titre de set fixant le pays de renvoi.	séjour assorti d'une ol	oligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Madame C	Maître COMERT	Alev (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
06)	DOSSIER N° 2501391	RAPPORTEUR:	Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire	Arrêté du 11 février 2025 portant obligation de quitter le territoire fran de retour.	çais sans délai de dé	part volontaire et fixant le pays de renvoi assortie d'une interdiction
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur N	Maître HILD Anto	ine (Cour)
D/6 1	PRÉFET DU TERRITOIRE DE BELFORT		
Detendeur	PREFET DU TERRITOIRE DE BELFORT		
Défendeur 07)	DOSSIER N° 2500912	RAPPORTEURE:	Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
·			<u> </u>
07)	DOSSIER N° 2500912 Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination		our sur le territoire frnaçais d'une durée de deux ans - arrêté du
07)	DOSSIER N° 2500912 Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination 30/12/2024	n + interdiction de ret	our sur le territoire frnaçais d'une durée de deux ans - arrêté du des parties

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 26/06/2025

Page: 3 / 6

Date: 05/06/2025

08)	DOSSIER N° 2500842	RAPPORTEUR:	Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination	1	
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur L	Maître AIRIAU St	even (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
09)	DOSSIER N° 2501395	RAPPORTEUR:	Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire	Arrêté du 14 janvier 2025 portant obligation de quitter le territoire fran le territoire français pour une durée d'un an.	çais dans un délai de	trente jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Madame S	Maître AIRIAU St	even (Cour)
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN		
10)	DOSSIER N° 2500046	RAPPORTEURE:	Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Décision du 2 décembre 2024 portant refus de délivrance d'un titre de jours et fixant le pays de destination.	e séjour assorti d'une	obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur C	Maître AIRIAU St	-
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
11)	DOSSIER N° 2500047	RAPPORTEURE:	Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Décision du 2 décembre 2024 portant refus de délivrance d'un titre de jours et fixant le pays de destination.	e séjour assorti d'une	obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente
	Nom des parties	Représentants	des parties
	Noni des parties		
Demandeur	Madame C	Maître AIRIAU St	•

Demandeur

Défendeur

Monsieur K

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 26/06/2025

Page: 4/6

Date: 05/06/2025

09 heures 00

12)	DOSSIER N° 2500926	RAPPOR	EURE:	Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour	+ OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du	08/10/20	024
	Nom des parties	Représ	entants	s des parties
Demandeur	Monsieur D	Maître CHEBBALE S	Sandrine	e (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN			
13)	DOSSIER N° 2500828	RAPPOR	EUR:	Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - 20/11/2024			
	Nom des parties	Représ	entants	s des parties
Demandeur	Madame G	Maître BERRY Claude Défendeur PR	ÉFET D	E LA
RÉGION GRAND E	EST, PRÉFET DU BAS-RHIN			
14)	DOSSIER N° 2500827	RAPPOR	EUR:	Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour	+ OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du	20/11/20	024
	Nom des parties	Représ	entants	s des parties
Demandeur	Monsieur E	Maître BERRY Claud	Défer	ndeur
PRÉFET DE LA RE	ÉGION GRAND EST, PRÉFE	T DU BAS-RHIN		
15)	DOSSIER N° 2500826	RAPPOR	EUR:	Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire	OQTF sans délai + pays de d	lestination + interdiction de retour sur le territoire fran	çais d'u	ne durée d'un an - arrêté du 13/01/2025
	Nom des parties	Représ	entants	s des parties

L'ILL LEGAL (Cour)

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 26/06/2025

Page: 5 / 6

Date: 05/06/2025

16)	DOSSIER N° 2501330	RAPPORTEUR:	Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Décision du 7 février 2025 portant refus de délivrance d'un titre de sé fixant le pays de renvoi.	jour assorti d'une ob	igation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître KLING So	ophie (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
17)	DOSSIER N° 2501396	RAPPORTEUR:	Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire	Arrêté du 4 février 2025 portant refus de délivrance d'un titre de séjou d'une interdiction de retour pendant un an et fixant le pays de renvoi.	ır assorti d'une obliga	ation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours,
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Monsieur J	Maître KLING So	ophie (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
18)	DOSSIER N° 2501362	RAPPORTEUR:	Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Décision portant refus de délivrance d'un titre de séjour assorti d'une de retour pendant un an et fixant le pays de renvoi.	obligation de quitter	le territoire français dans le délai de trente jours, d'une interdiction
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Monsieur S	Maître GASIMO	/ Dilbadi
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
19)	DOSSIER N° 2501363	RAPPORTEURE:	Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Arrêté du 9 octobre 2024 portant obligation de quitter le territoire fran	çais dans un délai de	trente jours et fixant le pays de destination.
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Monsieur L	SELARL IDEA A	VOCATS ASSOCIÉS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		

Demandeur

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 26/06/2025

Page: 6 / 6

Date: 05/06/2025

09 heures 00

20)	DOSSIER N° 2501374	RAPPORTEURE: Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	Arrêté du 17 février 2025 portant obligation de quitte	er le territoire français sans délai, fxant le pays de destination et prononçant une interdiction de retour.
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
21)	DOSSIER N° 2501721	RAPPORTEUR: Monsieur Stéphane DHERS

Maître ROUSSEL Christophe **Défendeur**

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN

Monsieur Z

22) DOSSIER N° 2501722 RAPPORTEUR: Monsieur Stéphane DHERS

Titre de l'affaire Arrêté du 2 septembre 2024 portant obligation de quitter le territoire français.

Nom des parties Représentants des parties

Demandeur Madame Z Maître ROUSSEL Christophe

Défendeur PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN

Arrêté le 05/06/2025 La présidente du tribunal

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 26/06/2025

Page: 1/4

Date: 05/06/2025

tenue sous la présidence de Monsieur DHERS, assisté(e) de Monsieur BOUTOT et Madame JORDAN-SELVA, Conseillers En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public Madame HIRSCHNER, Greffière

01)	DOSSIER N° 2202990	F	RAPPORTEUR:	Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	décision de la préfète du Bas Rhin du 07/03/2022 ense Hydrovolt pour non respect d'arrêté de mise en demeu	•	ectoral du 23/11/2	021 rendant redevable d'une astreinte administrative la société
	Nom des parties		Représentants	des parties
Demandeur	HYDROVOLT		GREENLAW AV	OCATS
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU E	BAS-RHIN		
	RÉGION GRAND EST			
Observateur	MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER	A		
02)	DOSSIER N° 2302931	F	RAPPORTEUR:	Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Nuissances sonores dû à deux églises entrainant un trouble à la tranquilité publique.			
	Nom des parties		Représentants	des parties
Demandeur	Madame M	Madame M		
	Monsieur D	Monsieur D		

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 26/06/2025

Page: 2/4

Date: 05/06/2025

03)	DOSSIER N° 2205667	RAPPORTEURE:	Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Titre de l'affaire	retrait de l'arrêté préfectoral du 28/03/2022 autorisant les activités de	la société Sew Usoco	me
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Madame D	Madame D	
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE		
	SOCIETE SEW USOCOME	SELAS FIDAL	
04)	DOSSIER N° 2302239	RAPPORTEURE:	Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
itre de l'affaire	Arrêté du préfet du Haut-Rhin autorisant l'installation d'une enseigne	sur un immeuble dans	la commune de Riquewihr
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	COMMUNE DE RIQUEWIHR	SELÀRL SOLER-	COUTEAUX ET ASSOCIÉS
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN		
Observateur	SARL ALLETTO PANAMA		
05)	DOSSIER N° 2302056	RAPPORTEUR:	Monsieur Laurent BOUTOT
itre de l'affaire	Arrêté portant déclaration d'utilité publique et acquisitions nécéssaires à Vendenheim	s à la réalisation du pr	ojet de création d'un lotissement communal lieu dit "Muelbaechel"
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Madame T	Maître GRAFF Sy	Ivain
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
	COMMUNE DE VENDENHEIM	CELÀDI COLEDA	COUTEAUX ET ASSOCIÉS

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 26/06/2025

Page: 3 / 4

Date: 05/06/2025

06)	DOSSIER N° 2302610	RAPPORTEUR:	Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Arrêté du 20 janvier 2023 déclarant cessibles les parcelles à acquérir VENDENHEIM.	dans le cadre du pro	ojet de création d'un lotissement communal dit du Muelbaechel à
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Madame T	Maître GRAFF S	ylvain
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
	COMMUNE DE VENDENHEIM	SELÄRL SOLER	-COUTEAUX ET ASSOCIÉS
07)	DOSSIER N° 2407211	RAPPORTEUR:	Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Déféré préfectoral : délibération du 30 mai 2024 du comité syndical d délégation d'attributions au président et au bureau exécutif	u syndicat mixte des	gardes champêtres intercommunax du Haut-Rhin, point 7, porta
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN		
Défendeur	SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPÊTRES INTERCOMMUNAUX DU HAUT-RHIN	AARPI ADVEN A	VOCATS
08)	DOSSIER N° 2201689	RAPPORTEURE:	Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
•			·
•	Délibération du conseil municipal de la commune de Kintzheim prise		r laquelle a été adopté un nouveau règlement intérieur (point 4 d
•	Délibération du conseil municipal de la commune de Kintzheim prise l'ordre du jour).	le 22 février 2022 pa	r laquelle a été adopté un nouveau règlement intérieur (point 4 d s des parties

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 26/06/2025

Page: 4/4

Date: 05/06/2025

10 heures 00

09)	DOSSIER N° 2307539	RAPPORTEUR:	Monsieur Stéphane DHERS
	Expulsion du territorie français + pays de destination + retrait de la c	arte de résident - arrê	té du 18/10/2023
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Monsieur M L'ILL LE	EGAL (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
10)	DOSSIER N° 2301285	RAPPORTEUR:	Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Arrêté préfectoral du 29 août 2022 portant autorisation à posteriori d Fort-Louis.	l'une opération de défr	richement de terrains boisés sis sur le territoire communal de
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	ASSOCIATION ALSACE NATURE	Maître ZIND Fran	nçois
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
	COMMUNE DE FORT-LOUIS	SELARL G&S LE	EGAL
11)	DOSSIER N° 2207811	RAPPORTEURE:	Madame Stéphanie JORDAN-SELVA
Γitre de l'affaire	Délibération du Conseil d'agglomération de Mulhouse portant appro	bation de son Réglem	ent Local de Publicité - 26 septembre 2022
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	SYNDICAT NATIONAL DE LA PUBLICIT	Р	
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION (M2A)		

Arrêté le 05/06/2025 La présidente du tribunal